



DECLARATION de la CGT FINANCES PUBLIQUES au CTL du 07/10/2014

Madame la Présidente,

Ce CTL intervient dans une période où les annonces du gouvernement vont avoir des conséquences dramatiques pour la population et ses services publics.

Présenté comme la vitrine de la croisade pour l'emploi, le pacte de responsabilité avec ses 46 milliards vient se rajouter aux plusieurs centaines de milliards d'exonérations de cotisations patronales et d'aides publiques déjà versés sans que cela n'ait engendré le moindre effet bénéfique sur le niveau des embauches ou celui des salaires.

Pour financer ce nouveau gâchis, le gouvernement annonce 50 milliards de nouvelles coupes budgétaires sur les services publics : 18 Mds pour l'Etat, 11 Mds pour les collectivités locales, 10 Mds pour l'assurance maladie et 11 Mds pour la protection sociale.

L'Etat va ainsi poursuivre son entreprise de démantèlement des services publics, par :

- une maîtrise des dépenses immobilières et la mutualisation des fonctions supports
- le gel du point d'indice des fonctionnaires (depuis 2010 !)
- la poursuite des suppressions d'emplois et la diminution des crédits de fonctionnement.

Dans une interview au journal « Les échos » du 2 juillet dernier, le secrétaire d'Etat à la Réforme de l'Etat et à la simplification, Thierry Mandon, rappelant la feuille de route du gouvernement, a déclaré « L'ensemble de ces travaux sera clôturé en janvier 2015 » ... « C'est à ce moment là que nous définirons une cartographie complète des missions de l'Etat dont certaines devront être transférées ou abandonnées ».

Cela signifie, pour la DGFIP :

- de nouvelles restructurations / fusions / suppressions de service et de missions
- 2500 emplois qui vont être supprimés à Bercy, et même si le chiffre officiel n'est pas encore connu, nous savons que la DGFIP sera largement impactée
- 31 millions d'euros supprimés au titre des moyens matériels de fonctionnement.

Comment les agents de la DGFIP vont-ils pouvoir continuer de travailler ? Dans quelles conditions ?

Comment vont-ils finir le mois, quand on sait notamment qu'un cadre C est aujourd'hui embauché à une rémunération supérieure à 1,20 % au dessus du SMIC (traitement brut indiciaire en début de carrière) !

Et la DGFIP ose publier un document du Comité Technique de Réseau du 30 septembre, évoquant « le souci croissant de sécurité des agents, notamment dans les services dont le nombre d'agents est réduit, et l'attention marquée sur les conditions de vie au travail des agents d'accueil ... », introduisant la nécessité de réduction des jours et horaires d'ouverture des services au public !

Quand la prime d'accueil n'est versée que partiellement et certainement pas à tous les collègues qui assurent cette mission !

Quand les caissiers attendent toujours leur indemnité spécifique cette année !

...

De qui se moque-t-on ? Des agents ? Des usagers ? ou les deux !

Nous ne pouvons que constater que l'ordre du jour de ce CTL est une application stricte de ces plans : après la fermeture de la trésorerie de Juvisy, c'est au tour du poste de Bièvres, par transfert des missions et donc des

collègues aux CDFIP de Palaiseau ; répercussions sur le réseau de la DDFIP du 91 de la fusion des hôpitaux de Juvisy et Longjumeau.... notamment.

D'une part, nous apprenons de ce document l'existence « du schéma pluriannuel des restructurations du réseau des Finances Publiques de l'Essonne » dont nous vous demandons le contenu au CTL du 24 juin dernier. Nous vous demandons à présent communication de ce plan pluriannuel de restructuration pour la DDFIP de l'Essonne, qui ne manquera pas d'intéresser les agents du département.

D'autre part, la CGT Finances Publiques de l'Essonne a contesté, au dernier CHSCT en date du 25 septembre, que les réformes de structures portées à l'ordre du jour de ce CTL et impactant les conditions de travail des collègues n'aient pas été présentées à ce CHSCT, donc en amont du CTL, comme s'y était engagée la direction.

Pour seule réponse, vous avez indiqué que ce projet était encore en instance de décision auprès de la municipalité. Or au CTL, les documents présentés proposent bel et bien la fermeture de la trésorerie de Bièvres au 1^{er} janvier 2015 : vous jouez sur les mots, et empêchez ainsi que les conditions de travail de tous ces collègues impactés par ces restructurations/fermetures ne puissent être examinées en CHSCT avant un vote en CTL entérinant ces fermetures.

Enfin, nous constatons dans ce département une dégradation inacceptable des conditions de travail des collègues qui subissent aujourd'hui et pour plusieurs mois encore des travaux : les agents du site de Yerres vous ont interpellée à ce sujet, et attendent des réponses concrètes et urgentes à la pétition qu'ils ont massivement signée le 2 octobre et qui vous a été transmise par courriel. De plus, ils souhaitent que réapparaisse le cahier Hygiène et sécurité qui a disparu : dans cette période, ils en ont plus que jamais besoin !

Et les collègues du SIP de Juvisy ne peuvent accepter d'être serrés à 16 personnes sur un plateau de 114 m², soit 7 m² par agent ! Qui peut accepter cela ? Ils exigent que ces plans soient revus avant que ne démarrent les travaux prévus pour le 15 de ce mois. Par ailleurs, il faut revoir l'accès à son poste de travail de la collègue handicapée qui ne doit ni être isolée, ni avoir trop d'escaliers à monter.

La CGT Finances Publiques estimant :

- **que cet ordre du jour est conforme aux exigences d'un « toujours moins » que nous condamnons,**
- **que la direction doit enfin accepter d'examiner les conditions de travail en CHSCT avant toute convocation en CTL de réformes de structures, comme elle s'y était engagée,**

ne siègera pas à ce CTL.

La CGT Finances Publiques renouvellera ces demandes à la prochaine convocation, et souhaite dores et déjà présenter les questions diverses suivantes :

> Pour le site d'Etampes, nous vous demandons que soient diligentés :

- le remplacement de la femme de ménage qui est absente,
- l'accès aux portables depuis les lignes fixes d'un des « pétales » du SIP, et des téléphones sans fil car les filaires ne sont pas pratiques et ne permettent pas les transferts et/ou interception de ligne,
- la réparation ou le remplacement de l'autocom du site qui tombe très souvent en panne (parfois durant 1 semaine)
- le remplacement des ordinateurs dans les boxes d'accueil, puisque sur 4 appareils, un seul fonctionne, et un accès proche à une imprimante,
- la réparation du portail électrique qui tombe très souvent en panne, bloquant des collègues et obligeant les responsables à descendre avec leur trousse à outils : s'agissant de l'accès des convoyeurs, ce portail reste aujourd'hui ouvert en permanence.

Des collègues de ce site ont également relevé :

- le non remboursement de frais de déplacements validés il y a 2 mois,
- le problème des stages situés exclusivement hors IDF et qui ne sont pas pris en charge par l'administration,
- la non attribution de la prime d'accueil aux collègues du SIE/pôle enregistrement qui assurent pourtant dans un planning tournant, tant la réception du SIE que celle du pôle.

> Enfin, nous demandons que soit rajouté à l'ordre du jour l'affectation locale des géomètres.

Les représentants élus de la CGT FINANCES PUBLIQUES